

A propos de la toxicité de l'ecstasy

En ce début octobre 2002, la presse générale et médicale a largement repris une étude américaine mettant en évidence de nouveaux dégâts cérébraux liés à la prise de MDMA (ecstasy). Cette étude, menée par le Dr Ricourte (neurologue), veut démontrer que le MDMA, même lors d'une prise ponctuelle, peut entraîner des lésions graves et irréversibles sur certains neurones spécifiques (dopaminergiques) entraînant ainsi des effets semblables à la maladie de Parkinson (1). Les trois associations signataires tiennent à souligner le fait que d'autres recherches scientifiques aboutissent à des résultats différents voire parfois opposés. De plus, il n'est pas impossible que les résultats de ce type de recherches dépendent grandement de l'identité de l'organisme qui la finance.

Les recherches pré-cliniques sur le MDMA (c'est à dire effectuées sur le modèle animal) sont nombreuses et il est assez surprenant d'y découvrir des résultats, parfois diamétralement opposés. Ainsi, une équipe allemande a publié le mois dernier (c'est à dire en même temps que l'article du Dr Ricourte dans la revue Science) une étude effectuée sur des rats montrant que le MDMA pouvait contrecarrer la catalepsie provoquée par des doses d'haldopéridol (2). Cette substance est un neuroleptique utilisé dans le traitement de certaines psychoses et est bien connu pour ses effets secondaires invalidants dont le parkinsonisme. Les médecins disposent de peu de substances pour contrecarrer ces effets secondaires, c'est pourquoi des chercheurs centrent leurs études dans l'expérimentation de nouvelles substances ayant un effet anti-parkinsonien. C'est ainsi que le Dr Schmidt W et ses collaborateurs ont expérimenté le MDMA chez des rats préalablement traités à l'haldopéridol. Leurs conclusions sont claires: certains dérivés chimiques du MDMA ont une activité anti-parkinsonienne potentielle ! En d'autres mots l'ecstasy peut renverser le parkinsonisme induit par l'haldopéridol chez le rat... Cet article est paru dans une autre grande revue, Neuroscience Letters, et n'a pourtant pas eu le même impact médiatique que l'article de Ricourte.

Par ailleurs, d'autres chercheurs spécialisés dans le MDMA, comme le Dr Stephen Kish (neuropharmacologue de Toronto) affirment qu'on ne peut rien conclure des recherches en cours (3) au sujet des lésions sur les neurones à sérotonine ou à dopamine. Stephen Kish critique également la méthodologie employée par Ricourte : les singes ont été injectés avec du MDMA et Ricourte lui-même affirmait dans une autre étude que ce mode d'administration était le plus neurotoxique. D'ailleurs, rappelons que deux des dix singes sont mort d'une hyperthermie maligne ce qui laisse également supposer que les doses étaient très importantes. Il n'est pas inutile de rappeler que cette étude a été sponsorisée par le gouvernement fédéral américain dont la politique anti-drogue est bien connue de tous. C'est ainsi que Alan Leshner, directeur du NIDA (National Institute of Drug Abuse), affirme que prendre de l'ecstasy c'est jouer à la roulette russe. Stephen Kish réplique en disant que cela a seulement du sens si on imagine un revolver avec des centaines et des centaines de chambres et une seule balle.

D'autres recherches nous poussent à aborder les résultats de Ricourte avec prudence : l'équipe de Gouzoulis-Mayfrank E publiaient une revue de questions (mai 2002) sur les dommages neurotoxiques chroniques liés à l'usage du MDMA (4). Ils affirment que la prise abusive d'ecstasy peut engendrer des problèmes cognitifs mais qu'il est impossible à l'heure actuelle de certifier que ces troubles persistent après une longue période d'abstinence et que des études longitudinales sont nécessaires avant d'avancer des conclusions significatives. De la même façon, l'équipe américaine de Montoya AG publiait elle aussi une revue de questions (août 2002) sur les conséquences neuropsychiatriques à long terme chez les utilisateurs de MDMA (5). Ils concluaient que toutes les recherches (pré-cliniques ou cliniques) tendent à démontrer la neurotoxicité du MDMA mais qu'il est actuellement impossible d'affirmer que la destruction des neurones sérotoninergiques est permanente et qu'elle est responsable de conséquences neuropsychiatriques durables chez l'homme. Une équipe australienne publiait (mars 2002) une revue de questions avec des conclusions semblables (6).

Faut-il également rappeler qu'en ce qui concerne les « nouvelles » drogues de synthèse, il n'y a aucun contrôle sur la qualité du produit et que le consommateur ne sait jamais ce qu'il va consommer (à moins de pouvoir faire tester son comprimé en laboratoire) et la liste des dérivés amphétaminiques est longue (MDA, MDEA, PMA, PMMA, 2CB, DOB, etc.) ? Quoi qu'il en soit, il nous semble évident que la prise abusive de MDMA est probablement neurotoxique à long terme mais, à la lumière des recherches les plus récentes, il est actuellement impossible de l'affirmer et de le démontrer scientifiquement.

Infor-Drogues asbl, 19 rue du Marteau, 1000 Bruxelles
Modus Vivendi asbl, 51 rue de Haerne, 1040 Bruxelles
Prospective Jeunesse asbl, 27 rue Mercelis, 1050 Bruxelles

Pour tous renseignements concernant ce dossier :
Maurizio FERRARA (00 32 2 227 52 52), psychologue et coordinateur à Infor-Drogues.